MaPrimeRénov’

Mieux chez moi, mieux pour la planète

Guide pas-à-pas
Mandataire

Agence nationale de l'habitat Anah

V1 – Juillet 2020

Créer un compte demandeur

Seul le demandeur peut créer son compte, la création du compte par un mandataire peut entrainer un refus de la subvention MaPrimeRénov’

1.1 Initier sa demande

Sur la page d'accueil le demandeur clique sur « Faire ma demande ».

Le demandeur doit passer par cet onglet pour créer son compte. C'est également au travers de cet onglet qu'il pourra confirmer son éligibilité.

En cas de besoin, un tutoriel vidéo est disponible en cliquant sur le lien suivant : https://www.dailymotion.com/video/x7riwxd

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

1.2 Prendre connaissance des pièces nécessaires

Après avoir pris connaissance des différentes pièces nécessaires à la constitution d'un dossier, le demandeur clique sur « Je suis prêt → ».

Le demandeur peut également directement cliquer sur « Je suis prêt → » s'il a déjà pris connaissances des pièces nécessaires.

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Zoom : de quels éléments a besoin un demandeur pour créer son compte et déposer sa demande ?

- Pour créer son compte, le demandeur aura besoin des éléments suivants (en format numérique, de préférence en .pdf) :
  - Son dernier avis d'impôt sur le revenu ;
  - Une adresse e-mail et un numéro de téléphone ;
  - Les noms, prénoms et dates de naissance de tous les membres du foyer.
- Pour compléter sa demande, il lui faudra :
  - Les devis de tous les travaux à réaliser ;
  - Le montant des autres aides et subventions dont il bénéficie.
- Si les travaux à financer concernent les parties communes de sa copropriété, il lui faudra aussi :
  - Votre attestation initiale de quotes-parts ;
  - Le procès-verbal de l'Assemblée Générale de copropriété ;
  - Le nombre de logements de sa copropriété.
- S'il perçoit également des Certificats d'économies d'énergie (CEE), il devra indiquer la somme reçue pour chaque type de travaux et fournir une pièce justificative.

1.3 Saisir ses informations fiscales

Le demandeur saisit son numéro fiscal et la référence de son dernier avis d'imposition, en cas de besoin les l'aident à retrouver les informations demandées.

Après avoir pris connaissance des CGU, il peut cocher la case et cliquer sur « Suivant ».

Attention, les informations saisies avant la création du compte ne sont pas enregistrées. Le demandeur doit finir de compléter le formulaire et valider la création de son compte pour voir ses informations enregistrées.

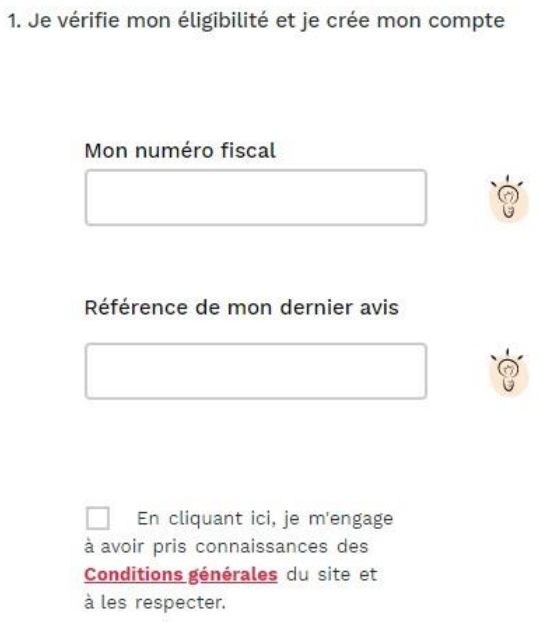

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Zoom : où trouver son numéro fiscal ?

- Le numéro fiscal se compose de 13 chiffres et se situe en haut à gauche de la première page de la déclaration de revenus ainsi que des différents avis d'imposition.
- La référence d'avis fiscal se situe en haut à gauche de la première page de votre avis d'imposition.
- Si le numéro fiscal ou la référence d'avis fiscal n'est pas reconnu il faut vérifier que l'avis fiscal sur lequel le demande se base est bien celui de l'année N-1 portant sur les revenus de l'année N-2 (en 2020, il faut donc se munir de l'avis fiscal 2019, portant sur les revenus de 2018).

1.4 Vérifier les informations personnelles

Le demandeur vérifie les informations affichées et sélectionne les informations lui correspondant.

Si les informations affichées sont correctes alors il clique sur « Suivant ».

Précédent Suivant

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

1.5 Préciser la composition du foyer (1/2)

Si le demandeur n’est pas le seul à percevoir un revenu dans son logement il doit le déclarer dans le tableau. Pour cela, il clique sur ajouter un occupant avec un revenu, et renseigner son numéro fiscal et la référence de son avis fiscal. Puis il clique sur « Suivant ».

Si le demandeur est le seul à percevoir des revenus dans son logement, il peut directement cliquer sur « Suivant ».

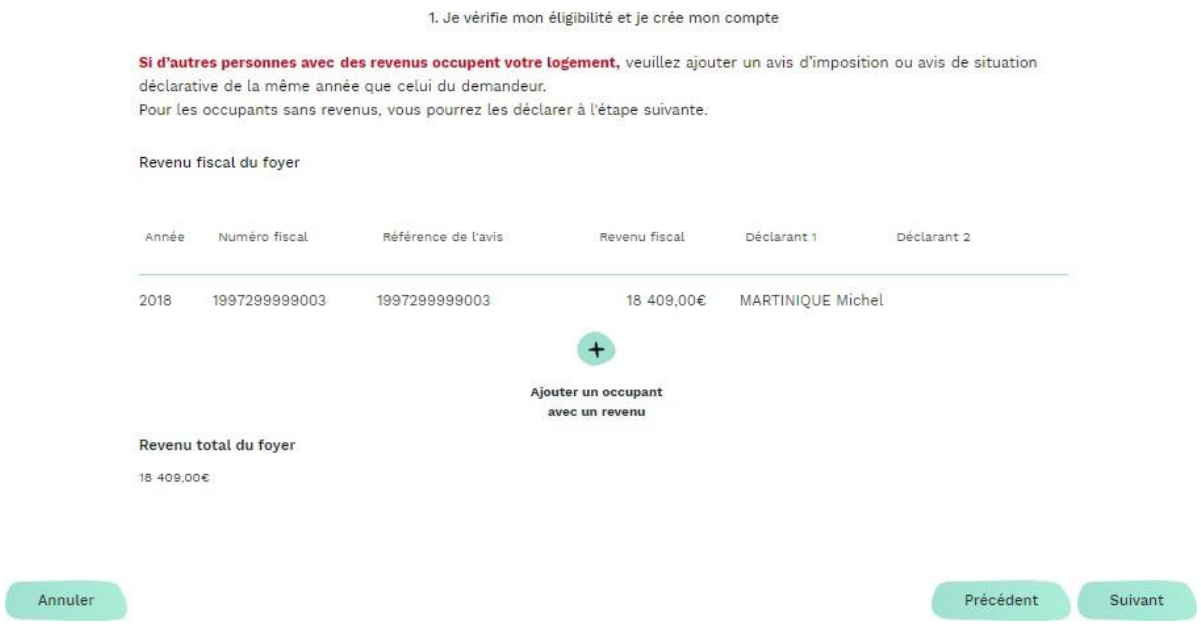

MaPrimeRénov’
Mieux chez moi, mieux pour la planète

1.5 Préciser la composition du foyer (1/2)

Le demandeur doit déclarer la composition de son foyer (nom, prénom, date de naissance).

Pour ajouter un occupant, il peut cliquer sur « ajouter un occupant sans revenus ».

Il peut également cocher la case « la famille va s'agrandir » si la famille attend un enfant.

Une fois qu'il a fini de compléter les informations, le demandeur clique sur « Suivant ».

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

1.6 Préciser les informations sur le logement à rénover

Le demandeur précise les éléments suivants sur le logement qu'il souhaite rénover :

- **Le type de logement (maison / appartement)**
- **L'adresse du logement (si différente de l'adresse fiscale)**
- **L'ancienneté du logement (+/- 2 ans)**

Il coche ensuite la case « Je certifie que le logement à rénover est ma résidence principal » et clique sur « Suivant ».

Précédent Suivant

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

1.7 Valider l’éligibilité et créer son compte

Si le demandeur est éligible il peut créer son compte en cliquant sur « Créer mon compte ».

MaPrimeRénov’
Mieux chez moi, mieux pour la planète

Se connecter à un compte demandeur

2.1 Renseigner les informations de connexion

Le demandeur saisit ses informations de connexion :

- **Email**
- **Mot de passe**

Pour chacune de ces informations un champ de validation est prévu pour que le demandeur s'assure de ne pas faire d'erreur dans ses saisies.

Le demandeur clique ensuite sur « Créer mon compte ».

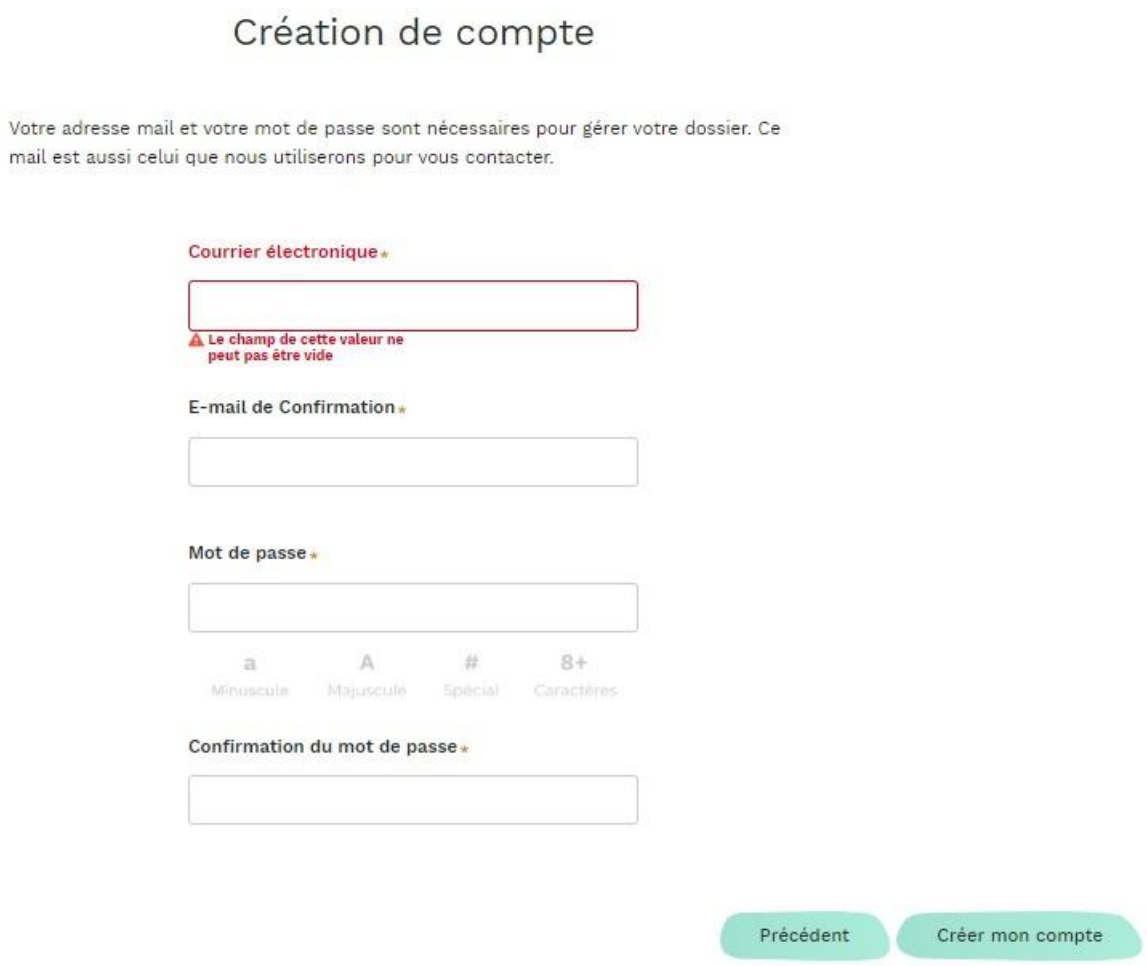

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

2.2 Activer son compte

Pour activer son compte, le demandeur doit cliquer sur le lien d'activation qu'il a reçu à l'adresse email renseignée précédemment. Attention, l'activation du compte doit être réalisée sous 24H.

Si le demandeur ne reçoit pas le lien, il peut cliquer sur « Je n'ai pas reçu de mail ».

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

2.3 Se connecter

Après avoir cliqué sur le lien d'activation, le demandeur peut se connecter en cliquant sur « Me connecter ».

MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète

maprimerenov.gouv.fr